



MUNICIPALITÉ ST-MAXIME-DU-MONT-LOUIS

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

ANNÉE 2020

En vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, lesquelles auront lieu dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à 20h00 et aux jours suivants :

13 janvier	6 juillet
3 février	3 août
2 mars	8 septembre
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{ER} juin	7 décembre

Suzanne Roy
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Ce ...^e jour de décembre 2019